

Plan Canicule

En cas de fortes chaleurs, **la Ville et le CCAS** ont mis en place des actions simples de prévention pour votre bien-être et celui de vos proches.

QUELQUES CONSEILS SIMPLES À ADOPTER :



> Buvez régulièrement de l'eau



> Rafrâchissez-vous, mouillez-vous le corps, utilisez brumisateurs et ventilateurs



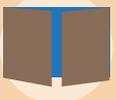
> Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool



> Évitez de sortir aux heures les plus chaudes



> Évitez les efforts physiques



> Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée)

En cas de malaise, appelez le **15**



Ville de
MIONS

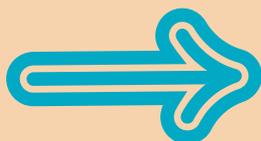
**CCAS | CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

> Consulter l'intégralité des recommandations en cas de vague de chaleur sur le site du ministère des Affaires sociales et de la Santé.



✓ Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches

Si vous êtes isolé ou connaissez une personne isolée, vous pouvez en informer le CCAS qui tient un registre des personnes âgées, handicapées ou isolées afin de les contacter quotidiennement pour prendre des nouvelles en cas d'activation des niveaux 3 ou 4 du plan canicule par le Préfet.



COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE CANICULE ?

Merci de contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au **04 72 23 62 69** qui vous transmettra le formulaire de consentement à remplir.

Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la Ville de Mions : www.mions.fr et le retourner à l'adresse mail suivante : ccas@mions.fr

Les personnes inscrites feront l'objet d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur.

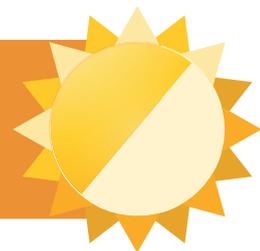


Ville de
MIONS
CCAS | CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

7-9, allée du château - 69780 Mions

Tél : 04 72 23 62 69 - ccas@mions.fr



FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE CONSENTEMENT AU REGISTRE NOMINATIF DE MIONS

Attention : ne sont concernées que les personnes résidant à domicile, à l'exclusion des personnes résidant en établissement.

État Civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Motif d'inscription sur le registre

- Personne de plus de 65 ans
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne vulnérable / handicapée

Adresse :

Téléphone :

Service intervenant à domicile

Personne à contacter en cas d'urgence :

Téléphone de la personne à contacter :

Tiers ou représentant légal

Nom et Prénom du tiers ayant effectué la demande :

Qualité du tiers :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Mions pour le traitement du registre des personnes vulnérables dans le cadre du Plan canicule. La base légale du traitement est la Loi 2004-626 du 30 juin 2004 et le Décret n°2004-926 du 1er septembre 2004.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Services de secours en cas d'urgence ou pour une levée de doute, Préfet du Rhône sur sa demande. Les données sont conservées pendant une durée d'un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CCAS de Mions, 7 allée du Château 69780 Mions par mail : ccas@mions.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

RÉSERVÉ AU CCAS DE MIONS

Date de la demande d'inscription :

Date de l'accusé de réception :

Envoi sous pli

Remise en main propre contre signature :